

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le deux décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

<u>Nombre de conseillers :</u>	en exercice	11
	présents	8
	votants	11

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Jean-Luc BASSET, Eric DOURNON et Nadine VERNEY

Pouvoir : Jean-Luc BASSET à Yves GENEVOIS, Eric DOURNON à Bruno AVEQUE et Nadine VERNEY à Mariane MICHEL

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

**Objet : Marché de prestations de services - Organisation des sorties et séjours culturels de la commune de Vaujany pour l'année 2023 : Attribution du marché**

Par délibération en date du 7 octobre 2022, le Conseil a décidé de lancer une consultation pour l'organisation des sorties et séjours culturels de la commune de Vaujany pour l'année 2023, selon la procédure adaptée de l'article R.2123-1 1°) du Code de la commande publique, sous la forme d'un marché à tranches optionnelles.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 25 octobre 2022 par les Affiches de Grenoble et du Dauphiné et mis en ligne sur le profil acheteur de la Commune.

Les date et heure limites de dépôt des offres ont été initialement fixées au 21 novembre 2022 à 12h00, puis reportées au 29 novembre 2022 à 12h00 suivant avis de publicité rectificatif du 14 novembre 2022.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- Prix : 55% ;
- Valeur technique : 45%.

Un seul candidat a déposé une offre dans les délais : SARL SGVE, 441 avenue du Peuras – ZA du Peuras – 38210 TULLINS.

La copie du rapport d'analyse des offres est remise en séance.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Décide d'attribuer le marché pour l'organisation des sorties et séjours culturels de la commune de Vaujany pour l'année 2023 à la SARL SGVE, 441 avenue du Peuras – ZA du Peuras – 38210 TULLINS pour un montant, calculé sur la base d'un nombre estimatif de participants, à la somme de 187 340.00 euros TTC ;
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6247 du budget communal 2023 ;
- Donne à Monsieur le Maire toutes délégations utiles à la mise en œuvre de cette décision, notamment la signature du marché pour l'organisation des voyages et séjours culturels de la commune de Vaujany pour l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le 5/12/2022

  
Le Maire

Yves GENEVOIS





## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VAUJANY MAIRIE**

**Utilisateur : BONNAUD Anne**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	14_021222_03
Date de la décision :	2022-12-02 00:00:00+01
Objet :	Marché de prestations de services - Organisation des sorties et séjours culturels de la commune de Vaujany pour l'année 2023 : Attribution du marché
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.1 - Délibérations relatives à la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics
Identifiant unique :	038-213805278-20221202-14_021222_03-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
038-213805278-20221202-14_021222_03-DE-1-1_0.xml	text/xml	1020
Nom original :		
14-021222-03.pdf	application/pdf	349191
Nom métier :		
99_DE-038-213805278-20221202-14_021222_03-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	349191

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 décembre 2022 à 11h27min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 décembre 2022 à 11h27min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 décembre 2022 à 11h27min50s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 décembre 2022 à 11h28min05s	Reçu par le MI le 2022-12-05